
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 31 mai 2023

Résolution: CE23 0946

Vu la résolution CA23 22 0150 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 8 mai 2023;

Il est

RÉSOLU :

1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, dépôt et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), relativement aux immeubles Le Nordelec », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), relativement aux immeubles Le Nordelec »;

3- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1234334008
/cb

Dominique OLLIVIER

Présidente du comité exécutif

Emmanuel TANI-MOORE

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Emmanuel TANI-MOORE
Greffier de la Ville